Département du Gers

Ville de MIRANDE



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Octobre 2022 20 h Liste des délibérations examinées

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit octobre à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du douze octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 : adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

- 2022.05.01 Syndicat Départemental d'Energies du Gers Projet de modification statuts : **adopté à l'unanimité**,
- 2022.05.02 Plan de sobriété énergétique pour la Commune de MIRANDE :
 - Création d'une commission chargée de mener les études d'économies d'énergies : **adopté à l'unanimité**,
 - Détermination de la plage horaire d'extinction de l'éclairage public : adopté à la majorité (1 abstention : M. IGLESIAS)
- 2022.05.03 Avis sur dossier d'études d'aléas et plans de prévention des risques inondations des Communes des bassins versants de la Baïse, Auloue et Auvignon : **avis favorable à l'unanimité.**
- 2022.05.04 Projet de signature de convention de passage avec ENEDIS Place d'Astarac : **adopté à l'unanimité**,

FINANCES

- 2022.05.05 Budget Principal Projet d'acquisition parcelle AP 43 Avenue d'Artagnan : approuvé à l'unanimité,
- 2022.05.06 Budget Principal Proposition d'achat d'un particulier de l'immeuble 12 Place d'Astarac : **refusé à l'unanimité**,
- 2022.05.07 Budget Principal Projet de tarifs de location équipements sportifs (*terrain de sports entraînement, honneur, vestiaires, fluides...*) : **adopté à l'unanimité,**
- 2022.05.08 Budget Principal Conditions d'exonération des tarifs de mise à disposition de salles municipales, biens et matériels : **adopté à l'unanimité**,
- 2022.05.09 Budget Principal Projet de versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Jeunes Toujours » : **approuvé à l'unanimité**,
- 2022.05.10 Budget Principal Projet d'encaissement d'une participation financière du Club de Pala : *approuvé à l'unanimité*,
- 2022.05.11 Budget Principal Décision modificative section d'investissement : approuvée à l'unanimité.

- 2022.05.12 Budget Principal Projet de dépôt demande de subvention auprès de la Région pour aménagement de la Rue de l'Evêché : **approuvé à l'unanimité**,
- 2022.05.13 Budget Principal Projet de groupement de commandes avec la Communauté de Communes «Cœur d'Astarac en Gascogne» pour étude sur la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics : approuvé à l'unanimité,
- 2022.05.14 Budget Principal Projet de signature d'une convention avec Finances et Territoires : **approuvé à l'unanimité**,
- 2022.05.15 Budget Principal Examen demande d'exonération de la Taxe d'Habitation pour résidence secondaire : *refusée à l'unanimité*.
- 2022.05.16 Budget Régie Culturelle Proposition de tarifs à la Médiathèque : **adoptée à** *l'unanimité*,

RESSOURCES HUMAINES

- 2022.05.17 Projet de mise à disposition d'un adjoint d'animation de la Communauté de Communes pour la garderie depuis le 01/09/22 : **approuvé à l'unanimité**,
- 2022.05.18 Projet de modification d'un poste du cadre d'emplois des Adjoints territoriaux du patrimoine et modification du tableau des effectifs : *approuvé à l'unanimité*,
- 2022.05.19 Projet de création d'un emploi de collaborateur de cabinet à compter du 01/11/22 : approuvé à l'unanimité,
- 2022.05.20 Projet d'adhésion à la convention de participation et à son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des employeurs et des agents pour le risque SANTÉ, conclus par le CDG32, pour un effet au 1er janvier 2023 + participation financière aux agents : approuvés à l'unanimité,
- 2022.05.21 Projet de modification du montant de la participation employeur pour la prévoyance : *approuvé à l'unanimité*,
- 2022.05.22 Proposition d'un particulier d'achat de la patinoire : adoptée à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE

Monsieur Le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir donnée lors de la séance du 10 Juillet 2020, pour qu'il agisse au nom de la Commune pour la durée de son mandat, à savoir :

- **★** Décision portant réalisation d'un emprunt de 250 000 €.
- ★ Décision portant attribution du marché de travaux de l'aménagement de la Rue de l'Evêché.
- **★** Décision portant sur les avenants au marché de rénovation thermique du groupe scolaire Elie Duffort des lots 2 et 5. : *l'assemblée prend acte*.

La séance est levée à 22 h 45.

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est consultable en Mairie, Direction Générale des Services ou sur le site internet <u>www.mirande.fr</u> copies seront délivrées à la demande.